

**NOTES HISTORIQUES ET  
ARCHÉOLOGIQUES SUR LA  
CATHÉDRALE: LE CLOITRE ET LE  
PALAIS ARCHIÉPISCOPAL DE  
NARBONNE. XIII-XVI SIÈCLES**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649776832

Notes Historiques et Archéologiques sur la Cathédrale: Le Cloitre et le Palais Archiépisopal de Narbonne. XIII-XVI Siecles by Victor Mortet

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.  
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

[www.triestepublishing.com](http://www.triestepublishing.com)

**VICTOR MORTET**

**NOTES HISTORIQUES ET  
ARCHÉOLOGIQUES SUR LA  
CATHÉDRALE: LE CLOITRE ET LE  
PALAIS ARCHIÉPISCOPAL DE  
NARBONNE. XIII-XVI SIÈCLES**



NOTES

HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

SUR

LA CATHÉDRALE

LE CLOITRE ET LE PALAIS ARCHIÉPISCOPAL

DE NARBONNE

XIII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> SIÈCLES

PAR

M. VICTOR MORTET

Ancien archiviste de l'Aude, Bibliothécaire à la Bibliothèque de la Sorbonne.

---

TOULOUSE  
ÉDOUARD PRIVAT  
LIBRAIRE-ÉDITEUR  
45, RUE DES TOURNEURS

PARIS  
AL. PICARD ET FILS  
LIBRAIRES-ÉDITEURS  
82, RUE BONAPARTE

1899

NOTES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

SUR

# LA CATHÉDRALE

LE CLOITRE & LE PALAIS ARCHIÉPISCOPAL DE NARBONNE

(XIII<sup>e</sup> — XVI<sup>e</sup> SIÈCLES<sup>1</sup>)

---

## I.

FONDS EMPLOYÉS A LA CONSTRUCTION DE LA CATHÉDRALE  
ET CARACTÈRES DE SON ARCHITECTURE<sup>2</sup>.

L'ancienne cathédrale de Narbonne est l'un des édifices les plus remarquables parmi ceux qui ont été construits en France

1. Voy. la précédente étude que nous avons publiée dans les *Annales du Midi*, 1889, pp. 528-537 (et à part), sous le titre de : *Les Antiquités de Narbonne et le projet d'organisation d'un « Muséum » dans cette ville pendant la Révolution*.

2. Il paraît actuellement un intéressant travail sur la cathédrale de Narbonne dans le *Bulletin de la Commission archéologique* de cette ville (1897, fasc. du 4<sup>e</sup> semestre, p. 346, et fasc. suiv.), sous le titre de : *La cathédrale Saint-Just de Narbonne, guide historique, archéologique et descriptif*, par L. Narbonne. « Ce n'est pas un ouvrage, dit l'auteur dans l'Introduction, ce n'est pas une histoire de Saint-Just, mais un simple guide que nous avons voulu écrire, et nous avons cherché à suppléer à l'insuffisance des monographies qui ont déjà paru et qui ne donnent qu'une idée fort incomplète du monument. » On trouvera dans cette même Introduction des indications bibliographiques, un peu trop sommaires, il est vrai, sur quelques publications qui concernaient déjà la cathédrale de Narbonne. Il y avait lieu de citer, malgré leur brièveté, les *Notes d'un*

au Moyen-âge. Bien qu'elle soit inachevée et dépourvue de nef, cette église est d'un effet grandiose ; elle offre un très beau modèle du style gothique de la fin du treizième siècle et du commencement du quatorzième ; et cette œuvre est d'autant plus digne d'attention qu'elle rappelle les plus belles constructions du Nord de la France, sans qu'il existe dans le Midi un édifice analogue qui puisse lui être comparé. « Saint-Just de Narbonne, dit Viollet-le-Duc, est un édifice unique dans cette contrée du sol français et par son style et par ses dimensions ; car les cathédrales du Languedoc sont généralement peu étendues et la plupart ne sont que des édifices antérieurs aux guerres des Albigeois, réparées ou reconstruites en partie à la fin du treizième siècle et pendant le quatorzième siècle. La construction de ce vaste chœur est admirablement traitée par un homme savant et connaissant parfaitement toutes les ressources de son art... Les chapiteaux des piles sont complètement dépourvus de sculpture ; le triforium est d'une simplicité rare ; mais en revanche l'agencement des arcs, les pénétrations des moulures, les profils sont exécutés avec une perfection qui ne le cède à aucun de nos édifices du Nord. Les voûtes sont admirablement appareillées et construites... L'ensemble de la construction, bien pondéré, dont les poussées et les buttées sont calculées avec une adresse incomparable, n'a pas fait le moindre mouvement ; les piles

*voyage dans le midi de la France* (1835), de Mérimée, p. 397 et suiv. L'auteur a utilisé à plusieurs reprises Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du onzième au seizième siècle*. Disons à ce propos que la Table du tome X de ce Dictionnaire (v<sup>e</sup> Narbonne) renvoie en bloc à tous les passages des articles où l'éminent architecte s'est occupé des grandes constructions narbonnaises. — Notre étude était en préparation lorsque le *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne* a commencé d'édition la publication, encore inachevée, dont nous venons de parler. Nous nous bornerons simplement ici à présenter aux lecteurs un certain nombre de notes et remarques ayant un caractère historique et archéologique, que nous puissions principalement dans les sources imprimées ou manuscrites. Espérons qu'on en pourra tirer profit, soit pour une seconde édition du guide que l'on vient de publier, soit pour une histoire encore plus complète au point de vue historique, de la cathédrale et du palais archiépiscopal de Narbonne.

sont restées parfaitement verticales... Mais outre la grandeur de son plan, ce qui donne à la cathédrale de Narbonne un aspect particulier, c'est la double ceinture de créneaux qui remplace les balustrades sur les chapelles et qui réunit les culées des arcs-boutants terminés en forme de tourelles. C'est qu'en effet cette abside se liait aux fortifications de l'archevêché et contribuait du côté du Nord à la défense de ce palais<sup>1</sup>... »

Pour construire avec autant de soin un aussi vaste édifice, de grandes ressources furent nécessaires. Quelles furent celles que la Fabrique, autrement dit l'Œuvre de la cathédrale, eut à sa disposition? Pour répondre à cette question d'une façon satisfaisante, il faudrait évidemment connaître des comptes de fabrique datant des treizième et quatorzième siècles. Mais on sait qu'on ne possède plus depuis longtemps les comptes de ce genre qui concernaient l'Eglise de Narbonne. A défaut de cette source essentielle, on en est réduit à un certain nombre d'indications partielles, d'origine diverse, de valeur inégale, que nous fournissons d'anciens documents qui remontent à cette époque. Il résulte de la comparaison de ces documents et des recherches que l'on a déjà entreprises ou que nous avons faites de notre côté, que l'on peut distinguer au moins cinq espèces principales de fonds qui furent employés à la construction de Saint-Just de Narbonne. Ce sont :

1° Les revenus de la mense archiépiscopale.

1. *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du onzième au seizième siècle*, t. II, art. Cathédrale, p. 377. — On trouvera un plan de la cathédrale de Narbonne dans le *Dictionnaire de Viollet-le-Duc*, II, art. Cathédrale, p. 375 (fig. 48). — Il existe aux Archives de cette ville un plan de 1704 qui fut dressé alors pour les travaux que l'on reprit en 1708. M. L. Narbonne en a donné une reproduction dans le travail que nous avons cité (*Bull. de la Commission archéologique*, 1897, t. I, p. 374), en y joignant la légende des différentes parties de l'édifice (notamment les chapelles). — Les *Voyages pittoresques* de Taylor (Languedoc, 2<sup>e</sup> vol., 4<sup>re</sup> part.), contiennent plusieurs planches qui se rapportent à l'église Saint-Just, à savoir : *Cathédrale de Narbonne*, par Arris, pl. 429; *Portique méridional de la cathédrale de Narbonne*, par Villeneuve, pl. 430; *Vue intérieure de la cathédrale de Narbonne*, par L. Haghe, pl. 431; *Tombeau de Lasbordess*, cathédrale de Narbonne, par Dauzat, pl. 432.



Les décisions des papes et celles des conciles avaient anciennement établi que le quart des biens de chaque église serait affecté à l'entretien et à la réparation des édifices religieux. C'était l'évêque ou, dans les sièges métropolitains, l'archevêque qui était en principe le dépositaire et le dispensateur de ces biens (voy. Thomassin, *Ancienne et nouvelle discipline de l'Eglise*, t. III, p. 690 et suiv.). Quant à la part dont l'attribution était ainsi réglée, elle devait être prise sur les revenus de la mense épiscopale ou archiépiscopale, ou bien sur les offrandes des fidèles (*tam de reditu quam de oblatione fidelium*). Tels étaient en cette matière les principes du droit canonique. En fait, il n'en était pas toujours de même; comme il est aisé de le comprendre, des raisons diverses, des nécessités matérielles, des rivalités entre les chapitres et les prélats pouvaient intervenir et provoquer des différends. Ainsi, dès le 28 avril 1271, une sentence arbitrale de l'évêque de Toulouse était relative à la contribution réciproque de l'archevêque et du chapitre de Narbonne, pour la construction de l'église Saint-Just, à la suite de la convention du 4 juillet 1267 entre lesdits archevêque et chapitre.

2° La contribution du chapitre de la cathédrale.

A cet égard, on ne peut assimiler tout à fait les chapitres du Midi de la France à ceux du Nord de notre pays; dans le midi, le pouvoir épiscopal ou archiépiscopal avait gardé une très grande force; à Narbonne, cette puissance se faisait sentir, en maintes occasions, à l'égard du chapitre comme du vicomte. Dans le Nord de la France, en raison des privilèges conférés à la plupart des chapitres de cette contrée, la cathédrale était au moins autant, sinon plus, l'église du chapitre que celle de l'évêque ou de l'archevêque. Il ne faut donc pas s'étonner que, d'après la convention du 4 juillet 1267, intervenue entre l'archevêque Maurin et le chapitre Saint-Just, il ait été décidé que l'archevêque serait tenu de donner tous les ans, sur ses revenus, cinq mille sous tournois, et le chapitre cinquante livres tournois seulement pour la construction de l'église<sup>1</sup>. Il est vrai de dire qu'avec le temps les difficultés

1. L. Berthomieu, *Un document relatif à la construction de la cathé-*

s'accumulent et que la nécessité de continuer la construction de la vaste cathédrale exige des sacrifices; cette considération aide à expliquer comment « certains actes non signés, passés entre l'archevêque et le chapitre, portent que l'archevêque fournira chaque année trois mille livres pour la réparation de l'église et le chapitre autant. »

3° Les dons et legs faits à la Fabrique (notamment ceux des archevêques de Narbonne).

Déjà, dans son testament, l'archevêque Maurin, mort en 1272, avait affecté une partie de ses biens à la continuation de l'édifice de la cathédrale (L. Narbonne, *op. cit.*, p. 370). Plus tard, Gilles Aycelin, l'un de ses successeurs sur le siège archiépiscopal de Narbonne, laissa, par acte du 13 décembre 1314, des sommes considérables à la fabrique de Saint-Just. Après lui, l'archevêque Gausbert du Val fit un legs de 5,000 florins d'or pour la fabrique de Saint-Just et pour la chapelle qu'il avait fondée<sup>1</sup>.

4° Les revenus des bénéfices de la ville et de l'archidiocèse de Narbonne, qui étaient vacants pendant un certain temps.

Nous reviendrons à plusieurs reprises sur cette source de revenus.

5° Les offrandes des fidèles (y compris le prix des indulgences).

A ces sources de revenus qui étaient considérables, d'autres pouvaient s'ajouter encore, mais elles étaient secondaires. Tels étaient, par exemple, les produits des confiscations ou des amendes que devaient payer les excommuniés qui recevaient l'absolution.

Nous n'avons pas l'intention d'entrer ici dans une étude détaillée de ces différentes sources de revenus. On trouvera sur ce sujet quelques renseignements intéressants dans la nouvelle édition de l'*Histoire de Languedoc*, ainsi que dans le travail de M. L. Narbonne. Parmi les sources manuscrites

*drale de Narbonne* (Bull. de la Commission archéol. de Narbonne, 1890, p. 83); cf. L. Narbonne, *op. cit.*, pp. 368-369).

1. Coll. Doat, vol. 56, f° 250, *Hist. de Languedoc*, nouv. édit., t. V, Preuves, col. 4589; cf. *ibid.*, col. 4591).

qui ont été mises jusqu'à présent à contribution, il faut mentionner entre autres documents ceux qui appartiennent à la collection Doat, de la Bibliothèque nationale<sup>1</sup>. Grâce à ce précieux recueil, on peut juger de l'intérêt que présentent les bulles des papes pour les nombreuses concessions que le Saint-Siège a octroyées à l'église de Narbonne. Mais on peut aussi prendre connaissance de ces lettres pontificales, si importantes pour l'histoire ecclésiastique, à l'aide d'autres moyens d'information plus directs et plus complets. On sait que notre Ecole française de Rome a entrepris sur un plan méthodique et détaillé la publication d'un certain nombre de recueils de lettres pontificales des treizième et quatorzième siècles. Nous avons puisé dans certains de ces bulletins diverses indications qu'il nous a semblé utile de signaler à ceux qui s'intéressent à l'histoire de la cathédrale de Narbonne.

En premier lieu, une bulle du pape Grégoire X, du 26 décembre 1271, accorda une indulgence de cent jours à tous ceux qui contribueraient à la reconstruction de l'église cathédrale de Narbonne<sup>2</sup>.

Les registres de Nicolas IV<sup>3</sup> nous font connaître aussi des lettres d'indulgence accordées par ce pape, la deuxième année de son pontificat (4 décembre 1289), à tous ceux qui visiteront la cathédrale de Narbonne, et notamment la chapelle de St-Pierre qu'on venait de construire dans cette église.

*Indulgentiam unius anni et XL dierum concedit pro capella in honorem S. Petri apostoli constructa in ecclesia nova Narbonensi. — Dat. Romae, apud Sanctam Mariam Majorem, II nonas decembris, anno secundo.*

1. Voyez aussi les différentes sources citées par L. Narbonne, *La cathédrale St-Just de Narbonne*, guide historique, archéologique et descriptif (*Bulletin de la Commission archéologique*, 1897 et suiv., *passim*.) Nous n'avons pas vu que cet auteur ait utilisé la catégorie des sources diplomatiques que nous avons mise ici à contribution.

2. Coll. Doat, vol. 56, f<sup>o</sup> 450 v<sup>o</sup>-452. — *Hist. de Languedoc*, nouv. édit., t. V, *Preuves*, Inv. et Cat., n<sup>o</sup> CCXXXI. — Cf. L. Narbonne, *Bull. de la Comm. archéol. de Narbonne*, p. 379.

3. *Registres de Nicolas IV*, recueil des bulles de ce pape, d'après les mss. originaux des Archives du Vatican, publ. par Ernest Langlois, p. 333. Cette bulle de Nicolas IV n'est pas mentionnée dans l'étude de M. L. Narbonne.